



# RGPD & données personnelles

Quand les données contiennent des informations à caractère personnel - c'est-à-dire permettant d'identifier une personne - elles bénéficient alors d'un statut juridique particulier. C'est le règlement général sur la protection des données (RGPD) qui définit ces règles en Europe. Chaque usager doit avoir donné son « consentement explicite » pour que des données personnelles sur lui, soient conservées. En France, c'est la CNIL (commission nationale informatique et liberté) qui est chargée de la protection des données des citoyens.



# CNIL.



## ➤ Questions :

1. Donnez quelques exemples de données personnelles ?
2. De quoi protège la RGPD ?
3. À partir du site de la CNIL, quelles sont les 10 bonnes pratiques pour rester net sur le net !
4. Qui pourrait-être intéressé par vos données personnelles ? Dans quel but ?

